

## Compte-rendu du conseil d'établissement 12 juin 2017

*Compte rendu diffusé sous réserve de modifications lors de son approbation au prochain conseil d'établissement.*

MEMBRES SIEGEANT A VOIX DELIBERATIVE		
Conseillère de coopération et d'action culturelle	Mme Sophie BEL	Présente
Proviseure	Mme Sylvette BOUCHE	Présente
Directeur du primaire	M. Frédéric FONTAINE	Présent
Directrice administrative et financière	Mme Annick LEUCK	Présente
Conseillère principale d'éducation	Mme Pascaline EURY-SHAWAREB	Présente
5 représentants élus des personnels enseignants et non enseignants	Mme Laila ALI	Présente
	M. François LE LAN	Excusé
	M. Fabien CRESPEL	Excusé
	M. Nicolas GAUDILLIER	Présent
	Mme Ghounwa KABBANI	Absente
3 représentantes élues des parents d'élèves	Mme KARADSHEH	Présente
	Mme KURDI	Présente
	Mme CHAKRON	Présente
2 représentants élus des élèves	Mme Rahaf AL SAYYED AHMAD	Présente
	M. Elia ZABANEH	Présent
MEMBRES SIEGEANT A VOIX CONSULTATIVE		
Conseillère consulaire	Mme Laurence LEDGER	Présente
Président de l'APE	M. David MARTINON	Présent
Représentant APE	M. Stéphane ABRIC	Présent
Consul	Mme Chantal TIROUCHE	Absente

La séance est ouverte à 16h40 par un rappel par Mme la Proviseure des différents points à l'ordre du jour auxquels s'ajoute une question diverse de la conseillère consulaire à partir d'une lettre envoyée par un parent inquiet concernant l'enseignement de l'arabe.

Les secrétaires sont désignés comme suit : les parents et la CPE pour l'administration.

Avant de traiter la question diverse, il convient d'approuver le compte-rendu du conseil d'Établissement qui s'est tenu le 3 mai 2017. La Conseillère consulaire voudrait ajouter deux phrases au point 9 concernant la commission langues : « le fait de parler l'arabe ne peut pas être considéré comme une qualité diplômante pour un enseignant ». Elle souhaite également préciser ses paroles : « Les critères de sélection des assistants d'arabe pour les lycées en France ne peuvent pas être les mêmes en lycées français ». Ces deux modifications étant approuvées à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil d'Établissement l'est également.

#### Question diverse sur l'enseignement de l'arabe soulevée par la Conseillère consulaire :

Avant d'évoquer cette question, la Provisure rappelle les critères de recrutement qui ont déjà été abordés à plusieurs reprises dans des Conseils d'Établissement précédents. C'est le chef d'établissement qui a l'autorité pédagogique pour le recrutement, quelle que soit la discipline enseignée. Diplômes et expérience sont parmi les critères retenus et les enseignants d'arabe répondent à ces critères.

Par ailleurs, la Provisure fait une parenthèse sur les inspections pédagogiques. Pour le primaire, c'est l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) en résidence à Beyrouth qui est compétent pour inspecter. Pour le secondaire, l'AEFE dispose d'Inspecteurs Pédagogiques régionaux (IPR) de l'éducation détachés, qui couvrent l'ensemble des établissements français de l'étranger mais ce sont surtout les EEMCP en résidence au Liban qui ont mission de conseil pédagogique auprès des enseignants. Depuis quelques années, la direction a pris la mesure de l'attente des parents au niveau de la qualité et du niveau de l'enseignement de la langue arabe tout en sachant qu'il n'y a que 3 heures d'enseignement pour cette discipline alors que les manuels scolaires utilisés sont faits pour des horaires bien supérieurs. Pour rappel, la Provisure énumère les différentes missions qu'elle a mandatées depuis 2013 :

- Janvier 2013 : les EEMCP d'arabe et d'anglais sont venus pour travailler entre autres sur le cadre européen des langues.
- En 2014-2015 :
  - o l'EEMCP d'arabe est venu au LFA à chaque trimestre pour effectuer des visites de classe, dispenser des formations, valider le recrutement d'enseignants, animer un atelier avec les parents du conseil d'école, présenter parents pour l'enseignement des langues
  - o Mission coordonnatrice arabe AEFE
- 2015-16 Mission coordonnatrice AEFE avec visites classes et Formation des enseignants
- 2016- 17 : Mission au 1<sup>er</sup> trimestre de la nouvelle EEMCP avec visites de classe et rencontre avec les parents
- Octobre 2015 : la coordinatrice d'arabe de l'AEFE a passé 3 jours au primaire comme au secondaire pour une validation AEFE de l'enseignement de l'arabe au LFA
- En 2015-2016 : visite de classe de la coordonnatrice d'arabe et rencontre des parents

Toutes ces interventions ont abouti à des conclusions et ont permis de renforcer la formation des personnels au Liban comme en Jordanie (Queen Rania Fondation).

La Provisure conclut son préambule sur l'importance de l'enseignement de l'arabe et sur la priorité qu'elle apporte à cette question. Un parent du conseil d'établissement

intervient pour confirmer que la proviseure a été très réactive pour améliorer la qualité de l'enseignement.

La Proviseure présente alors deux parents invités au Conseil d'Établissement qui appartiennent à un groupe de parents particulièrement exigeants et qui souhaitent apporter leur témoignage sur le travail entrepris cette année dans le but d'améliorer l'enseignement de l'arabe en classe de 6<sup>ème</sup> ALM. Après un bref historique de la situation en début d'année avec l'un des professeurs d'arabe, les parents expliquent qu'une pétition ayant récolté 15 signatures sur 16 a été présentée à la Proviseure. Celle-ci a organisé des rencontres régulières entre l'enseignant et le groupe de parents qui ont abouti à une amélioration de l'enseignement qui peut se constater par les progrès de leurs enfants en arabe. Ces parents restent vigilants pour l'année prochaine et attendent dès la rentrée une progression, si ce n'est annuelle, du moins semestrielle, de la part de l'enseignant. Les deux parents invités réitèrent leur confiance en la Proviseure pour le choix des enseignants. Ils reconnaissent avoir obtenu le résultat de ce qu'ils ont demandé. Mais un seul parent du groupe ne semble toujours pas totalement satisfait.

Tous les parents du groupe sont donc d'accord pour laisser du temps à la rentrée à l'enseignant concerné pour qu'il réponde à leurs attentes.

La Proviseure ajoute que lors de réunions avec des parents de l'APE dans le cadre de la commission langues, il a été dit que les parents veulent savoir ce que font les enfants (en particulier via Pronote) et attendent qu'ils acquièrent le niveau attendu. Il est important d'expliquer ce qui est fait dans l'enseignement des langues et comment le LFA communique dans ce domaine. La conclusion de cette commission était que des documents devaient être transmis et qu'il fallait rencontrer davantage les parents pour mieux communiquer sur ce qui est fait en classe de langue. Une série de réunion dans ce domaine a donc été programmée en mai et en juin. :

- 6 juin : présentation aux parents de MS qui rentrent en GS sur le projet plurilingue par le directeur du primaire. Débat constructif et très riche mais malheureusement seulement 11 familles représentées sur 50 élèves !
- 7 juin : présentation aux CM2 par les profs d'approfondissement 6<sup>ème</sup> anglais et arabe ; élèves très motivés.

Cet approfondissement est payant (200 JOD par an). Le représentant de l'APE demande si ce prix n'est pas dissuasif. D'après les parents consultés, cette somme n'est pas un obstacle.

- 11 juin : présentation aux parents des CM2 et 6<sup>ème</sup> par les professeurs d'approfondissement eux-mêmes : seulement 5 parents sont venus ....

Jusqu'à présent, les programmations de langues sont présentées à la rentrée aux parents avec celles de l'enseignant de la classe, ce qui fait que souvent les parents sont partis avant l'intervention des professeurs de langues.

En 2017, la présentation par cycle des langues sera séparée de la présentation du programme français avec également une présentation de ce qui a été fait l'année précédente. Le directeur du primaire confie que le projet plurilingue en étant à sa 4<sup>ème</sup> année, les parents du primaire en ont beaucoup plus de visibilité.

En plus des rencontres et des documents transmis aux parents, un questionnaire sur l'enseignement de l'arabe a été envoyé ce jeudi 8 juin aux parents du collège. Les

questions portaient sur la connaissance du programme et les progrès des élèves avec un espace dédié aux questions, attentes et observations.

La proviseure a reçu 10 réponses. Ce questionnaire peut donc difficilement être exploité. On peut cependant retenir que pour les quelques questionnaires concernant l'arabe Langue Étrangère, les parents disent que leurs enfants ne parlent pas l'arabe alors qu'ils sont en Jordanie depuis plusieurs années.

Pour les quelques questionnaires d'Arabe Langue Maternelle, des parents se plaignent. Il leur a été conseillé de rencontrer le professeur et la Proviseure mais ils ne l'ont pas fait.

La Conseillère consulaire voudrait ajouter des éléments sur l'enseignement de l'arabe suite au courrier d'un parent. La proviseure précise que tout problème individuel se traite individuellement entre les parents et l'enseignant, le CE n'étant pas le lieu ni compétent pour traiter ces questions: ce parent doit venir voir les personnes concernées directement.

Un parent d'élève du CE intervient : il est clair qu'il faut poursuivre les efforts dans le domaine de l'enseignement de l'arabe même jusqu'en terminale. Mais si les parents mécontents ne vont pas voir l'enseignant ou l'administration et ne disent rien à leurs représentants, que peuvent faire ces derniers ?

La Proviseure rappelle que les élèves du LFA ont d'excellents résultats en langue au Bac, au niveau de la langue et aussi de la conceptualisation sur les 4 notions du programme.

D'après les examinateurs, les seuls élèves qui peuvent avoir des difficultés sont ceux qui ne travaillent pas.

La Proviseure et le directeur sont disponibles pour rencontrer les parents sur rendez-vous à tout moment de la journée et de l'année.

En conclusion, il est important de souligner que les parents doivent utiliser les relais institutionnels c'est-à-dire les représentants élus des parents délégués dans les différentes instances qui relaieront leurs demandes à la direction

Retour à l'ordre du jour :

### **1) Calendrier juin-septembre :**

Il est bien avancé. Des aménagements d'EDT ont été prévus en raison des examens et des corrections d'examens. En classe de 1<sup>ère</sup> les élèves ont eu ce matin un devoir sur table en SES et PC qui compte pour le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre et prépare les élèves aux devoirs type bac

La fin des cours est le 22 juin

Une permanence administrative est mise en place du 24 juin au 4 juillet

Fermeture de l'établissement du 4 juillet jusqu'au 29 août.

La rentrée administrative commence le 29 août et sera interrompue par la fête du sacrifice.

La pré-rentrée des enseignants est prévue le 6 septembre, celle des élèves le 7 septembre.

L'accueil des nouvelles familles se fera le 5 septembre.

La COCAC signale qu'un « summer camp » est organisé à l'école primaire en juillet avec des activités ludiques.

En outre un bain linguistique sera organisé les deux dernières semaines avant la rentrée (fin août) pour les nouveaux élèves non francophones. Les cours seront assurés par un enseignant du LFA et intéressent surtout les élèves qui arrivent à partir du CP

## 2) journée banalisée : bilan

Plusieurs ateliers ont été organisés :

- par cycle au primaire
- intégration des élèves non francophones
- règlement intérieur
- EPI

**Au Cycle 1**, les enseignants ont travaillé sur progression de cycle en lien avec les progressions d'arabe

**Au Cycle 2**, ils ont accentué leurs efforts sur les progressions, en particulier sur les disciplines choisies pour les EMILE (les sciences et la géographie).

**Un atelier réunissant les enseignants de langues** a effectué un important travail, en particulier sur la continuité des apprentissages au cycle 3. Ils ont aussi réfléchi sur le contenu de la 3<sup>ème</sup> heure de langue au primaire pour les élèves qui ont une heure en plus et proposent des thèmes : apports culturels, certifications en anglais, projets en lien avec le français (webradio), travail en labo de langue. Un abonnement des élèves à « I read Arabic » a été discuté. Ce projet pourrait être élargi au Ce1-Ce2.

La Proviseure précise que cet abonnement a été pris en charge par le LFA en mai et juin pour les CM1-CM2 à titre expérimental avant de le proposer à partir de septembre aux familles à l'identique d'un workbook à la charge des parents (9 JOD par famille pour plus de 100 abonnements). Elle demande à l'enseignante d'arabe du primaire de présenter I read Arabic :

A la maison, les élèves peuvent lire des histoires avec un enregistrement audio et répondre à des questions. Pour chaque élève, le professeur reçoit un rapport : ce qui a été fait, réponses vraies ou fausses, temps passé ... L'année prochaine, il pourrait être utilisé pour des devoirs maison. Chaque élève est inscrit selon son niveau. Il est possible d'exploiter le travail en classe. C'est une application en ligne très ludique qui permet aux parents de suivre leurs enfants. Elle pourra dans le futur être utilisée aussi au collège et au lycée.

La Proviseure demande l'accord du CE pour étendre l'utilisation de cette application aux classes de CE1-CE2 avec un coût de 10 JOD si moins de 100 inscrits à facturer aux parents. (9 JOD si plus de 100 abonnements)

Le CE vote à l'unanimité.

La Proviseure informe le CE d'un rendez-vous avec des représentants d'Orange qui souhaitent présenter une application sur tablette.

**L'atelier Cycle 3** a fait un bilan pédagogique et éducatif sur la sortie à Petra qui s'est très bien passée. La proviseure remercie l'équipe pédagogique pour son encadrement, la préparation, son enthousiasme et son dévouement. Une présentation des photos sera faite le 15 juin lors du vide-grenier via une vidéo de 11 mn.

Le directeur du primaire souligne le professionnalisme de la société Rangers qui a apporté un encadrement et une organisation très satisfaisants.

L'atelier cycle 3 préconise l'intensification de la collaboration entre les professeurs du primaire et du collège (par exemple, l'utilisation des labos du lycée par les élèves du primaire).

Pour les langues, le coordinateur de langue anglaise travaillera avec la nouvelle coordinatrice de langue arabe pour poursuivre l'amélioration de l'enseignement des langues en général. Les enseignants ont réfléchi à la communication avec les familles dans le domaine des langues.

**Atelier bilan des EPI :** il a été décidé de reconduire les EPI de cette année car ils ont donné toute satisfaction aux élèves comme aux enseignants.

**Atelier CLIN** (classe d'intégration) : comme la communauté expatriée est très volatile, il faut absolument stabiliser les effectifs par le recrutement d'élèves jordaniens, or ceux-ci ne parlent pas français. Des actions sont déjà entreprises pour aider les élèves non francophones mais il convient de mettre en place un système pérenne : les enseignants ont fait des propositions en ce sens.

La Proviseur souligne qu'APE soutient toujours la direction pour favoriser l'accueil de ces élèves : il a donc été décidé d'ouvrir une classe d'intégration : on retire les élèves allophones de leur classe pendant quelques heures pour leur donner un enseignement de FLE. La personne a déjà été recrutée puisque l'APE a donné son accord. Elle interviendra en primaire jusqu'en 5<sup>ème</sup>. Pour les autres classes, d'autres dispositifs sont en cours de réflexion.

Dans le cadre de ce dispositif, il est prévu d'organiser un accueil spécifique pour les parents non francophones ; un échange permettra un engagement réciproque sous forme de charte ; l'adhésion au projet des enfants et des parents est indispensable. Une réunion est organisée demain pour élaborer les éléments de cette charte.

**Atelier Règlement intérieur** (point 4 de l'ordre du jour) : la CPE reprend 3 points qui ont été discutés et qui doivent faire l'objet d'un ajout dans le RI : le carnet de correspondance, les retards et les devoirs.

**Carnet de correspondance** : en cas de défaut de présentation du carnet, l'élève sera accepté en cours mais la famille informée. Les oublis de carnet répétés feront l'objet de sanctions.

**Retards** Le retard est effectif dès la fermeture de la porte de classe. » Les retards volontaires répétés feront l'objet de sanctions

**Absences au Devoirs** Le travail doit être fait pour la date fixée par les professeurs. Si un délai a été accordé et non respecté, une copie blanche au nom de l'élève sera établie et notée 0. Une absence à un devoir surveillé ne donnera pas droit à une récupération. Le nombre de devoirs effectués sera reporté sur le bulletin trimestriel

Elle soumet au vote les propositions qui sont votées à l'unanimité.

Lors du Conseil pédagogique du 7 juin, l'horaire de la classe de 2<sup>nde</sup>, qui comptera 28 élèves a été discuté. Il préconise un dédoublement des heures dans certaines disciplines : PC, SVT, français, maths et langues. Il demande la poursuite de la mise à niveau en anglais comme cela existait en 5<sup>ème</sup> déjà cette année accompagnée d'une mise à niveau en arabe (ALE et ALM). Les cours de FLE seront donnés dans le cadre de la CLIN. Tous les élèves seront occupés en même temps sur ce créneau horaire.

Le conseil pédagogique demande également la reconduction de l'heure d'éducation aux Médias et à l'information reconduite en 3<sup>ème</sup>.

### **3) Structure et effectifs :**

La réinscription en ligne a facilité la procédure et il s'avère que 449 élèves se sont réinscrits, 79 seront radiés dont 24 terminale, ce qui fait que le LFA connaît à ce jour 55

départs. On comptabilise également 89 nouveaux inscrits. 9 familles ne savent pas encore si elles restent et 20 n'ont pas répondu.

On peut donc compter sur 449 réinscrits, en ajoutant 89 nouveaux inscrits et la moitié des incertains nous atteignons un effectif de 550 élèves. C'est tout à fait satisfaisant même si le budget est prévu pour 570 élèves. En effet la forte hausse de la rentrée dernière est consolidée pour cette rentrée

Parmi les 89 nouveaux inscrits, 33 iront en maternelle dont 15 Jordaniens. La Proviseure remercie la COCAC qui s'est impliquée dès son arrivée à Amman avec l'aide du directeur et de parents d'élèves pour visiter et promouvoir le LFA dans les crèches locales.

La COCAC demande jusqu'à quand on peut s'inscrire au LFA. Elle pense qu'il faudrait peut-être communiquer sur le fait que l'on peut s'inscrire jusqu'en septembre. La proviseure précise que la structure permet d'accueillir de nouveaux élèves à tout moment

La structure est de 2 classes par niveau de la maternelle jusqu'en 4<sup>ème</sup> :

- 5 classes de maternelle
- 11 classes en élémentaire

Soit 16 classes pour une structure complète au niveau du bâtiment.

Le représentant de l'APE demande si cela ne posera pas un problème de place. : la proviseure indique que dans ce cas les classes de CM2 pourraient être accueillies au lycée.

La COCAC demande combien il y avait de nouveaux inscrits l'an dernier à la même époque. Le compte-rendu du CE de l'an dernier parlait de 500 élèves à la rentrée. On peut donc en conclure que le nombre d'inscrits a augmenté cette année.

La Proviseure annonce des prévisions d'effectifs au secondaire qui permettent de poursuivre le cylindrage prévu à deux classes par niveau jusqu'en 4<sup>ème</sup> grâce à la montée de cohorte

6<sup>ème</sup> : 39 élèves

5<sup>ème</sup> : 39 élèves

4<sup>ème</sup> : 42 élèves

3<sup>ème</sup> : 30 élèves

2<sup>nde</sup> : 28 élèves

1<sup>ère</sup> : 15 élèves

Tle : 29 élèves (15 ES/14 S)

#### 4) Recrutement

En ce qui concerne le recrutement, la Proviseure énumère comme suit :

- le poste de PE résident rétabli est en cours de recrutement
- Départ du professeur de français du secondaire reçu au CAPES remplacé par un temps partiel.
- Recrutement d'une infirmière à temps partiel avec une permanence au lycée pour des actions de prévention
- Départ d'un professeur d'anglais du primaire qui rentre aux USA : déjà remplacé
- Départ en disponibilité pour un an de l'assistante de direction remplacée par sa remplaçante de l'an dernier.
- Création du poste de CLIN avec une personne déjà recrutée (primaire et secondaire)

- Un poste de PE poste local qui sera occupé par une titulaire qui a effectué de nombreux remplacement a postulé pour le poste de résident mais s'est vu refuser son détachement
- Maths-science : une enseignante titulaire de l'enseignement privé venant de France aura un poste maths-physique et un autre qui a enseigné dans les lycées de l'étranger prendra les cours de maths-technologie (un remplacement et une création)
- Un nouveau recrutement PE pour remplacer une PE qui part poursuivre ses études en France
- Création de poste en EPS (en raison du nombre d'heure 29 h d'EPS) et recrutement d'un professeur qui enseigne dans un lycée en Égypte.
- Départ en retraite d'un professeur d'arabe du primaire remplacé par un professeur qui vient du Liban.

Il reste un seul PE à recruter

Le directeur décidera des répartitions de service au primaire et une concertation au secondaire est organisée également dans ce but.

## 5) Sortie d'inventaire

La DAF informe le CE qu'aucune sortie d'inventaire n'a eu lieu depuis longtemps. Or, depuis janvier 2016, l'équipement est amorti. Elle procèdera donc à une sortie d'inventaire de tous les équipements vétustes et anciens.

Avant de clore la séance, la Proviseure demande à la CPE d'informer le CE sur le suivi des vœux APB des élèves de terminale et celui des réponses des élèves avant les résultats du bac qui seront communiqués les 21 et 22 juin. La plupart des élèves ont été acceptés dans l'un de leurs 3 premiers vœux. (voir annexe). Il reste un problème avec 3 élèves dont une Jordanienne qui n'ont obtenu aucune proposition. Ils devraient avoir une réponse positive fin juin. La CPE demande à la COCAC si l'ambassade peut aider cette élève jordanienne dans la procédure de demande de visa.

La Proviseure conclut en disant que l'année 2016-2017 a été une année très chargée et très riche en projets. Les premières minutes du lipdub du secondaire sont projetées et la proviseure met en avant la participation très active et efficace de la classe de seconde qui a pris en charge avec des enseignants la réalisation de cette vidéo qui sera postée sur youtube en continuité avec celle du primaire.

La séance est levée à 18h45 après des remerciements chaleureux de la COCAC, du directeur et de tout le CE à la Proviseure pour ce partenariat fructueux au LFA durant sa mission de 5 ans qui s'achève.



